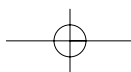
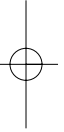
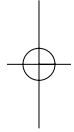


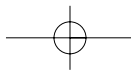
Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Activités de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Rapport annuel 2003

Partie 1





***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

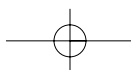
Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-95008-31-6

© Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, 2004
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Italy

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



Avant-propos

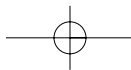
L'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC) a le plaisir de présenter son rapport d'activités 2003, à la suite de son adoption lors de la dix-huitième réunion du conseil d'administration de l'EUMC de mars 2004.

Ce rapport annuel, partie 1, présente un compte rendu des activités et des réalisations de l'EUMC au cours de l'année 2003. La partie 2 du rapport annuel, qui sera publiée en décembre 2004, fournira des informations sur la situation en matière de racisme et de xénophobie dans la Communauté et ses États membres, et sera axée en particulier sur l'éducation. Elle comportera également un aperçu préliminaire sur la scolarisation des minorités dans les nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale qui doivent rejoindre l'Union européenne (UE) en mai 2004.

En 2003, l'EUMC a poursuivi sa mission dans cinq domaines:

- l'observation des phénomènes racistes, xénophobes et antisémites par le biais de la collecte, de l'enregistrement et de l'analyse des informations et des données provenant de tous les États membres de l'UE;
- la coordination et le développement du réseau européen d'information sur le racisme et la xénophobie (RAXEN);
- l'élaboration de méthodes visant à améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau communautaire;
- la formulation de conclusions et d'avis à l'intention de l'Union européenne et de ses États membres;
- la mise en place de structures et de mécanismes visant à coordonner l'échange et la diffusion des informations, des avis et des conclusions avec les institutions de l'Union européenne, les États membres, les organisations nationales et internationales ainsi que le public.

Parallèlement, l'EUMC a adopté une nouvelle approche stratégique à l'égard du RAXEN, les quinze points focaux nationaux (PFN) qui constituent les points d'entrée de l'EUMC dans les États membres. En tant qu'organisation de services, l'EUMC a commencé à orienter encore plus clairement les travaux du réseau RAXEN en fonction des besoins de ses clients. Pour ce faire, l'EUMC a mené une enquête auprès des députés du Parlement européen, de la Commission et des États



Rapport annuel 2003 – Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

membres, par l'intermédiaire des agents de liaison de l'EUMC, sur les besoins et priorités en matière d'informations.

Les données collectées en 2003 concernaient principalement la discrimination, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie dans le domaine de l'emploi, de l'éducation et du logement, ainsi que les évolutions législatives et les crimes racistes. Les rapports analytiques du RAXEN ont également mis en lumière des exemples de bonnes pratiques, soutenant ainsi l'approche de l'EUMC axée sur l'apprentissage fondé sur l'expérience dans le cadre du processus de changement. Il a par ailleurs été demandé aux points focaux nationaux du réseau RAXEN de produire un rapport spécifique sur les actes de violence antisémite, les agressions verbales, les discours de haine et les autres formes de discrimination et d'attitudes antisémites survenus en 2002 et en 2003, lequel a permis à l'EUMC de publier au début de 2004 un rapport complet sur l'antisémitisme dans l'UE.

Au cours de l'année 2003, l'EUMC s'est préparé à l'arrivée des nouveaux États membres dans l'UE en 2004. À cet effet, un réseau RAXEN a été mis en place dans les pays adhérents d'Europe centrale et orientale (PECO) qui sera pleinement intégré aux activités de l'EUMC en 2004.

L'autre nouveauté de 2003 a été le prix Jean Kahn, destiné à récompenser la meilleure contribution à la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme en Europe. Le prix a été décerné à FARE (*Football against Racism in Europe* — «Le football contre le racisme en Europe»), réseau visant à combattre le racisme et la discrimination dans le football et grâce au football.

Nous tenons à remercier le conseil d'administration de l'EUMC, son personnel ainsi que les points focaux nationaux pour leur travail et leur engagement qui ont une nouvelle fois permis à l'EUMC de renforcer ses opérations de lutte contre toutes les formes de racisme, de xénophobie, d'islamophobie et d'antisémitisme en Europe.

Bob Purkiss
Président

Beate Winkler
Directrice

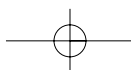
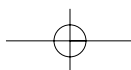


Table des matières

1.	Activités opérationnelles	7
1.1.	RAXEN	7
1.1.1.	Évolution en 2003	7
1.1.2.	Activités des points focaux nationaux	9
1.2.	Projet Phare RAXEN_CC	12
1.2.1.	Points focaux nationaux de RAXEN_CC en 2003	13
1.2.2.	Exercice d'inventaire	14
1.2.3.	Présentation au public	14
1.2.4.	Contribution aux objectifs de l'EUMC	14
1.2.5.	Perspectives	15
1.3.	Tables rondes	16
1.3.1.	Principaux objectifs des tables rondes nationales	16
1.3.2.	Tables rondes nationales en 2003	17
1.3.3.	Atelier européen 2003 pour les tables rondes	19
1.3.4.	Conférence européenne des tables rondes 2003	19
1.4.	Documentation et bibliothèque	20
1.4.1.	Archives électroniques et base de données sur le site web de l'EUMC	20
1.4.2.	Bibliothèque	21
1.5.	Projets de recherche de l'EUMC	21
1.5.1.	Expériences des migrants en matière de racisme et de discrimination	21
1.5.2.	Études comparatives	22
1.5.3.	Attitudes de la population majoritaire envers les migrants et les minorités	24
1.6.	Ateliers de l'EUMC	24
1.6.1.	Questions clés	24
1.6.2.	Atelier des réseaux thématiques	25
1.6.3.	Atelier Metropolis	25
1.6.4.	Réunions du RAXEN	26
1.6.5.	Réunions Phare	26
1.6.6.	Tables rondes sur la lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie	26
1.6.7.	Comité de coordination sur la documentation en matière de droits de l'homme	27
1.6.8.	Communautés locales	27
1.6.9.	Le racisme dans le sport	27



1.7. Coopération avec les institutions de l'UE, les organisations internationales et les États membres	28
1.7.1. Coopération avec les institutions de l'UE	29
1.7.2. Coopération avec les organisations internationales	32
1.7.3. Coopération avec les États membres	33
1.8. Coopération avec des organisations de la société civile	34
1.8.1. Coopération avec le réseau européen contre le racisme (ENAR)	34
1.8.2. Coopération avec des fondations privées	34
1.9. Information, relations publiques et médias	35
1.9.1. Prix Jean Kahn	35
1.9.2. Publications	36
1.9.3. Rapport annuel 2002 – Partie 2	37
1.9.4. <i>Equal Voices</i> et bulletin d'information de l'EUMC	38
1.9.5. Site web	38
2. Conseil d'administration et bureau exécutif	39
2.1. Membres et fonctions du conseil d'administration et du bureau exécutif	39
2.1.1. Conseil d'administration	39
2.1.2. Bureau exécutif	40
3. Informations sur le personnel, l'organisation et les aspects financiers	41
3.1. Informations sur le personnel	41
3.1.1. Informations administratives	41
3.1.2. Personnel	41
3.2. Organisation interne	42
3.3. Budget et aspects financiers	43
3.3.1. Recettes	43
3.3.2. Dépenses	43



1. Activités opérationnelles

1.1. RAXEN

En vertu de son règlement fondateur, l'EUMC a mis en place en 2000 un réseau européen d'information sur le racisme et la xénophobie (RAXEN). Il s'agit d'un réseau unique composé d'acteurs de la société civile qui surveillent, en permanence et dans tous les États membres, les phénomènes de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme en aidant l'EUMC dans sa fonction d'«alerte précoce» et dans la collecte de données objectives, fiables et comparables. En impliquant directement la société civile, l'EUMC contribue de façon positive à faire progresser la démocratie et la transparence des institutions européennes.

Le RAXEN est le principal outil de collecte de données et d'informations fournissant à l'EUMC les bases nécessaires pour établir des rapports comparatifs au niveau européen sur les phénomènes du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme à l'intention de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. Le réseau RAXEN est composé de quinze points focaux nationaux (PFN), à raison d'un dans chaque État membre. Ils constituent les points d'entrée de l'EUMC au niveau national en termes de collecte de données et d'informations. Les questions et les thèmes des rapports et de la collecte de données au sein du RAXEN en 2003 ont été choisis conformément aux priorités de l'UE. En particulier, le RAXEN a rassemblé en 2003 des données sur le processus de transposition des directives antidiscrimination de l'UE dans la législation des États membres.

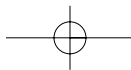
1.1.1. Évolution en 2003

L'année 2003 a marqué la quatrième année du réseau RAXEN. À l'exception du PFN danois, dont la composition a changé en 2002, tous les PFN sélectionnés en 2001 ont poursuivi leur mission conformément aux lignes directrices.

1.1.1.1. Les quinze PFN en 2003

Les PFN représentent des types d'organisations très divers: dans certains pays, la principale organisation est une institution de recherche ou un organe spécialisé, tandis que dans d'autres il s'agit d'une organisation non gouvernementale (ONG).

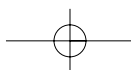
Belgique Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
Centrum voor gelijkheid van kansen en voor racismebestrijding
Centre for Equal Opportunities and Opposition to Racism



Danemark	Dokumentations- og RådgivningsCenteret om Racediskrimination (Centre de documentation et de conseil sur la discrimination raciale)
Allemagne	Europäisches Forum für Migrationsstudien (Forum européen pour les études sur les migrations)
Grèce	Antigone – Information and Documentation Centre (Antigone – Centre d'information et de documentation)
Espagne	Movimiento por la paz, el desarme y la libertad (Mouvement pour la paix, le désarmement et la liberté)
France	Agence pour le développement des relations interculturelles
Irlande	National Consultative Committee on Racism and Interculturalism (Comité consultatif national sur le racisme et l'interculturalité) et Equality Authority (service pour l'égalité)
Italie	Cooperazione per lo sviluppo dei paesi emergenti (coopération pour le développement des pays émergents)
Luxembourg	Association de soutien aux travailleurs immigrés
Pays-Bas	Dutch Monitoring Centre on Racism and Xenophobia (Observatoire néerlandais des phénomènes racistes et xénophobes)
Autriche	Ludwig Boltzmann Institut für Menschenrechte (Institut Ludwig Boltzmann pour les droits de l'homme)
Portugal	Numena – Centro de Investigação em Ciências Sociais e Humanas (Numena – Centre de recherche en sciences sociales et humaines)
Finlande	Ihmisoikeusliitto Ry (Ligue finlandaise des droits de l'homme)
Suède	Fondation EXPO
Royaume-Uni	Commission for Racial Equality (Commission pour l'égalité ethnique)

1.1.1.2. Tâches clés des quinze PFN en 2003

- Administration du réseau national de collecte de données et d'informations.
- Contribution au rapport annuel 2002 de l'EUMC, partie 2.
- Rapports analytiques dans les domaines de l'emploi, la violence raciale, l'éducation, la législation et le logement.
- Compilation de toutes les données et informations collectées dans les cinq domaines dans la base de données RAXEN.
- Fonction de réaction rapide.



1.1.2. Activités des points focaux nationaux

Les PFN constituent les points d'entrée de l'EUMC au niveau national en termes de collecte de données et d'informations dans les domaines du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, y compris des bonnes pratiques en matière de lutte contre ces phénomènes. Bon nombre d'entre eux sont des partenaires reconnus au niveau national, car ils ont mis en place un réseau informel d'information national, impliquant une coopération avec les principaux acteurs dans les domaines du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, notamment avec les institutions gouvernementales, les ONG, les organes de recherche, les organisations spécialisées ou les partenaires sociaux.

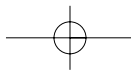
1.1.2.1. Contribution au rapport annuel 2002 de l'EUMC, partie 2

Les données collectées par le RAXEN constituent la principale source d'informations pour la partie 2 du rapport annuel de l'EUMC sur la situation du racisme et de la xénophobie dans les États membres de l'UE. Les PFN ont en particulier fourni des informations sur la situation dans les États membres en matière de violence et de crimes racistes et xénophobes, et concernant la situation et les derniers développements dans les domaines de l'emploi et de l'éducation. Ils ont également fourni des informations sur les initiatives législatives en vertu de l'article 13 qui ont été intégrées avec d'autres sources telles que la Commission européenne et les agents de liaison des gouvernements.

1.1.2.2. Rapports analytiques dans les domaines de l'emploi, la violence raciale, l'éducation, la législation et le logement

Les rapports analytiques examinent la situation et les principaux développements récents concernant la discrimination, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la violence raciale, la législation et le logement.

Les rapports analytiques sur l'emploi et l'éducation apportent des informations sur le vécu des migrants et des minorités et traitent de façon critique des nouvelles politiques et initiatives en faveur de la diversité. Les études renvoient également à des affaires de discrimination traduites en justice et à la législation pertinente. Dans le domaine de la violence raciale, les études comprennent de nouvelles politiques et législations, des actes et des affaires ainsi que des initiatives positives. Dans le domaine de la législation, les rapports sont axés sur la nouvelle législation et les nouvelles politiques en faveur de l'intégration en vertu de l'article 13 du traité d'Amsterdam. Les études sur la législation traitent également de jurisprudence. Les rapports sur le logement s'intéressent aux formes de discrimination directe et indirecte dans les zones rurales et urbaines.



Les PFN ont également mis à jour les rapports et les informations collectées en 2002. La base de données RAXEN est disponible sur le site web de l'EUMC. Le rapport comparatif RAXEN3 sur l'emploi a été publié en 2003 et les autres rapports comparatifs sur l'éducation, la législation et la violence raciste seront publiés en 2004. Les rapports nationaux analytiques RAXEN3 sur l'emploi, l'éducation et la législation, la violence raciste et le logement seront publiés d'ici juin 2004, en même temps que le rapport comparatif sur le logement.

1.1.2.3. Compilation dans la base de données RAXEN de toutes les données et informations collectées dans les cinq domaines

L'objectif de la base de données RAXEN est d'identifier et d'enregistrer tous les acteurs et leurs activités dans le domaine de la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme dans chacun des États membres depuis 1995. La base de données RAXEN est un outil unique qui peut servir de guide pour contacter les institutions au niveau national et enquêter sur les données et les recherches existant dans les États membres. Les PFN procèdent à une actualisation permanente de la base de données RAXEN.

1.1.2.4. Fonction de réaction rapide

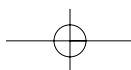
La fonction de réaction rapide est conçue pour permettre à l'EUMC d'enquêter dans un court délai sur des affaires urgentes figurant sur l'agenda européen. Elle permet à l'EUMC d'agir en tant que mécanisme d'alerte rapide au niveau européen sur des questions qui préoccupent l'UE, de réagir rapidement à des demandes spécifiques et pertinentes et de combler les lacunes en matière de collecte de données concernant les informations déjà collectées mais nécessitant d'être mises à jour rapidement. L'EUMC a eu recours à cette fonction au cours de l'année 2003 comme suit:

Requêtes émanant du Parlement européen

La commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen a adressé un certain nombre de questions clés à l'EUMC en vue d'obtenir des informations urgentes pour le rapport 2003 sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE. L'EUMC a utilisé la fonction de réaction rapide deux fois cette année pour fournir les informations nécessaires au Parlement européen.

Journée européenne d'observation des médias

Le projet de *European Day of Media Monitoring* («Journée européenne d'observation des médias») vise à organiser un événement sur la représentation des minorités dans les médias et à promouvoir les activités qui encouragent le dialogue entre minorités ethniques et journalistes, mais il cherche aussi à permettre



aux ONG représentant les minorités d'aborder les médias plus efficacement. Les organisations de personnes migrantes et de réfugiés ont jugé le travail médiatique d'un jour donné en 2003. Les résultats seront utilisés pour établir un dialogue avec les journalistes sur la représentation médiatique qu'ils font des minorités ethniques et sur la couverture médiatique du racisme et de la xénophobie. Le projet a été mené par l'organisation *Online/More Colour in the Media* («En ligne/D'avantage de couleurs dans les médias»), le réseau européen sur les médias et les minorités. L'EUMC a permis d'organiser des réunions, et les PFN, dans le cadre de la fonction de réaction rapide, ont apporté leur contribution en fournissant les données de base nécessaires aux chercheurs au cours de la journée européenne d'observation des médias du 13 novembre. *Online/More Colour in the Media* envisage de publier les résultats en 2004.

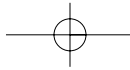
Manifestations d'antisémitisme dans l'Union européenne

À la suite de la recrudescence rapportée par les médias des actes antisémites dans plusieurs États membres, l'EUMC a exprimé son inquiétude au sujet de l'antisémitisme et a de ce fait demandé aux PFN du réseau RAXEN de signaler les actes de violence, les agressions verbales, les discours de haine et les autres formes plus subtiles de discrimination et d'attitudes antisémites qui ont eu lieu pendant quatre semaines, en avril et en mai 2002. Cependant, le rapport commandé par l'EUMC pour synthétiser ces informations a révélé des inadéquations dans les données collectées, ce qui a retardé la publication de l'EUMC sur l'antisémitisme. C'est entre autres pour cette raison que l'EUMC a porté une attention particulière sur l'antisémitisme en 2002 et en 2003 dans le processus normal de collecte des données du RAXEN. En outre, il a été demandé aux PFN de procéder à une seconde collecte de données, couvrant cette fois une période plus longue et fondée sur des directives plus ambitieuses que celles qui avaient été données aux PFN pour la première étude.

Par ailleurs, en juin 2003, le conseil d'administration a mis en place un groupe de travail afin d'étudier la perception des communautés juives en Europe à l'égard du développement de l'antisémitisme, à partir d'entretiens avec des représentants des communautés juives dans plusieurs États membres.

1.1.2.5. Préparation de la phase RAXEN5 en 2004

Le RAXEN est principalement un processus d'apprentissage. Étant donné que la collecte de données dans le cadre d'un tel réseau n'avait jamais été tentée auparavant, les lignes directrices, processus et produits du RAXEN sont améliorés en permanence grâce à l'interaction entre les PFN, l'EUMC, ses principaux groupes cibles et autres experts. Le travail de l'EUMC s'est beaucoup plus concentré sur les besoins de ses principaux groupes cibles.



En 2003, le processus «*Future of RAXEN*» («Avenir de RAXEN») a été mis en œuvre dans le cadre de trois activités principales:

- Premièrement, l'EUMC a mené une enquête standardisée auprès de tous les députés du Parlement européen, de la Commission européenne et des États membres (par le biais des agents de liaison).
- Deuxièmement, les résultats ont été présentés et discutés lors d'un atelier réunissant les représentants de ces groupes cibles, des PFN et des membres de l'EUMC.
- Troisièmement, la réunion des PFN de novembre 2003 a permis d'aborder les conclusions de l'enquête et de l'atelier. Ont également participé à cette réunion les ONG des pays adhérents et des pays candidats qui ont le statut de PFN dans le cadre du projet Phare de l'EUMC.

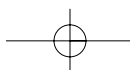
Les conclusions du processus «*Future of RAXEN*» sont prometteuses:

- Il est globalement reconnu que le réseau RAXEN est un outil unique et précieux de collecte de données et d'analyse qui remplit sa mission première, à savoir fournir à l'EUMC des informations fiables et objectives.
- Il a aussi été noté que plus de rapports RAXEN devraient être publiés en 2004 et que la base de données, déjà accessible sur l'internet, devrait être améliorée. Enfin, les futurs rapports et entrées de la base de données devraient être plus ciblés et plus spécifiques. De nouvelles directives ont été élaborées sur la base de ce processus stratégique.

1.2. Projet Phare RAXEN_CC

Le 1^{er} mars 2003, l'EUMC a lancé le projet «*RAXEN_CC — Information Network on Racism and Xenophobia in the Central and Eastern European Candidate Countries (CEECs)*» [RAXEN_CC — réseau d'information sur le racisme et la xénophobie dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale (PECO)] soutenu par le programme européen multibénéficiaire Phare sur la participation des pays d'Europe centrale et orientale aux agences communautaires en 2003. Le projet RAXEN_CC s'est achevé à la fin du mois de février 2004.

L'objectif global était de préparer les PECO à participer aux activités futures de l'EUMC. Plus spécifiquement, le projet visait à jeter les bases de l'établissement d'un réseau d'information sur le racisme et la xénophobie (RAXEN_CC) dans ces pays, et élargir ainsi le réseau RAXEN actuel de 15 États membres à 25 pays et même à 27 (avec la Bulgarie et la Roumanie). En se fondant sur les expériences acquises grâce au réseau RAXEN actuel, ce projet adapté aux PECO a appliqué une méthodologie plus performante.



Ont été recrutés pour gérer le projet RAXEN_CC, un gestionnaire principal, un assistant information, un assistant contrats et budget ainsi qu'un secrétaire. L'appel d'offres ouvert pour l'établissement des points focaux nationaux a donné lieu à vingt offres au total pour les dix PECO. Afin d'éviter tout déséquilibre dans la structure du réseau et d'assurer la collecte de données tant qualitatives que quantitatives, le réseau RAXEN_CC a cherché à inclure les organisations gouvernementales et les ONG, les organes de recherche, les organisations spécialisées et les organismes publics. Le nombre d'institutions participantes variait donc d'un pays à l'autre.

1.2.1. Points focaux nationaux de RAXEN_CC en 2003

Bulgarie — Open Society Foundation (Fondation de la société ouverte) (<http://www.osf.bg>) et Bulgarian Helsinki Committee (Comité bulgare Helsinki) (<http://www.bghelsinki.org>)

République tchèque — Dženo Association (Association Dženo) (<http://www.dzeno.cz>)

Estonie — Estonian Refugee Council (Conseil estonien des réfugiés) (<http://www.estref.org.ee/>)

Hongrie — Centre for Migration and Refugee Studies (Centre d'études sur les migrations et les réfugiés) (<http://www.mtaki.hu/>)

Lituanie — Lithuanian Human Rights Association (Association lituanienne des droits de l'homme) (http://www.aiva.lt/human_rights)

Lettonie — Latvian Centre for Human Rights and Ethnic Studies (Centre letton des études sur les droits de l'homme et les minorités ethniques)

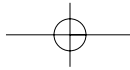
Pologne — Helsinki Foundation for Human Rights (Fondation Helsinki sur les droits de l'homme) (<http://www.hfhrpol.waw.pl/en/index.htm>)

Roumanie — Ombudspersons for National Minorities (Médiateur des minorités nationales)

Slovénie — Institute for Ethnic Studies (Institut d'études ethniques) (<http://www.inv.si/>)

Slovaquie — People against Racism («Tous contre le racisme») (<http://www.rasizmus.sk/>)

Grâce à l'aide apportée par le programme Phare, le personnel du projet RAXEN_CC a pu visiter les dix PFN au cours de la première phase de coopération. Ces visites étaient primordiales pour s'assurer de la réalisation des objectifs du projet et éviter toute erreur d'interprétation des lignes directrices durant le délai d'exécution plutôt court du projet qui est de moins d'un an. Les visites ont également permis de tenir des réunions avec d'autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux importants dans la lutte contre le racisme et la xénophobie dans les PECO.



1.2.2. Exercice d'inventaire

L'exercice d'inventaire, objectif principal des PFN, a compris la révision des lignes directrices et modèles existants du réseau RAXEN global et l'organisation de cours de formation pour les nouveaux PFN pendant les visites dans leur pays. L'exercice d'inventaire pour les dix PECO s'est dès le départ concentré sur les thèmes liés au racisme, à la xénophobie (y compris le racisme et l'islamophobie à l'encontre des Roms) et à l'antisémitisme. Les données suivantes ont été collectées par les PFN grâce à un questionnaire, dont les résultats ont été remis à l'EUMC en janvier 2004:

- coordonnées des organisations actives sur le terrain et informations générales sur leurs objectifs et leur champ d'action;
- activités menées par l'organisation figurant ci-dessus depuis 1995, en ciblant les «bonnes pratiques»;
- données collectées par chaque organisation dans le cadre de ses activités;
- publications produites par les organisations.

Les progrès réalisés dans l'exercice d'inventaire ont été évalués en plusieurs étapes. Les données ont été accessibles sur le site web de l'EUMC en 2004.

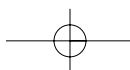
1.2.3. Présentation au public

- Une bibliothèque virtuelle regroupant les principaux textes sous format électronique en matière de racisme et de xénophobie dans ces dix pays a été créée. Les textes ont été transmis aux nouveaux PFN dans le cadre d'un premier groupe de documents et pourraient être publiés sur le site web de l'EUMC.
- Le concept et les stratégies du projet ont été présentés lors de plusieurs réunions internes et externes, par exemple, lors de la table ronde européenne de l'EUMC à Berlin, de la table ronde allemande et de la réunion des agents de liaison de l'EUMC à Vienne.
- Une rubrique spécifique a été créée sur le site web de l'EUMC.
- Une brochure a été éditée dans les langues des dix PECO et en russe, et publiée dans la partie du site web de l'EUMC consacrée au réseau RAXEN_CC.

RAXEN_CC a présenté une vue d'ensemble de ses activités dans la 13^e édition d'*Equal Voices*.

1.2.4 Contribution aux objectifs de l'EUMC

Les premières semaines de coopération avec les nouveaux PFN ont montré qu'ils étaient de toute évidence capables de coopérer avec le projet Phare RAXEN_CC

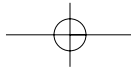


et l'EUMC. Le principal objectif du projet étant l'intégration totale des PECO dans le contexte de l'EUMC, il a été décidé que les nouveaux PFN et l'équipe Phare RAXEN_CC devraient mener des activités complémentaires afin de contribuer directement aux programmes de travail 2003 et 2004 de l'EUMC.

- La partie 2 partie du rapport annuel 2003 de l'EUMC portera sur l'éducation et comprendra un exercice d'inventaire spécifique et un rapport sur les stratégies nationales pour la scolarisation des minorités dans les PECO. Le projet évaluera la législation et les politiques dans le domaine de la scolarisation des minorités dans les dix PECO et leur mise en œuvre dans la pratique. Le rapport fera une synthèse des dernières évolutions importantes concernant les politiques et pratiques relatives à la scolarisation des minorités ethniques et nationales, traitera des bonnes pratiques dans les contextes nationaux et présentera des conclusions, des remarques critiques et des recommandations. La plupart des rapports nationaux se concentreront sur la scolarisation des enfants roms. Les rapports des PFN baltes aborderont, pour leur part, l'enseignement destiné aux élèves issus de la minorité russe. L'EUMC a publié les résultats respectivement en anglais et dans la langue du pays en février 2004.
- Le projet Phare RAXEN_CC contribuera également aux activités de l'EUMC en matière de lutte contre l'antisémitisme dans l'UE avec un rapport de synthèse sur l'évaluation des données disponibles sur l'antisémitisme dans les dix pays candidats d'Europe centrale et orientale. Le projet a été lancé dans le cadre d'un appel d'offres restreint en novembre 2003 et l'Institut slovène d'études ethniques a été sélectionné et est désormais sous contrat. Il enquêtera sur les données produites par les pouvoirs publics et d'autres institutions dans les dix PECO, analysera la littérature pertinente publiée dans ces pays et par des institutions internationales, fera un état des lieux des acteurs importants dans le domaine de la lutte contre l'antisémitisme et identifiera des mécanismes et développements législatifs et institutionnels spécifiques. L'EUMC a publié le rapport au printemps 2004.

1.2.5. Perspectives

Avec l'intégration à part entière de huit PECO (République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie) au réseau RAXEN de l'EUMC, comme l'a montré le premier appel d'offres commun relatif à 25 PFN publié par l'EUMC en décembre 2003, un des principaux objectifs du projet RAXEN_CC a été atteint. L'intégration de deux autres pays candidats, la Bulgarie et la Roumanie, dans le cadre de l'EUMC dépend principalement de la création d'un nouveau programme multibénéficiaire Phare. (Cette décision n'avait pas encore été prise à la date d'impression de ce rapport annuel.) Mais la décision de la Commission européenne du 16 décembre 2003 d'intégrer les pays des Balkans occidentaux au programme Phare a permis d'établir l'avenir du processus d'élargissement, et l'EUMC pourrait avoir la possibilité de lancer un



second projet RAXEN_CC pour la Bulgarie et la Roumanie ainsi que pour les pays des Balkans occidentaux (Albanie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie et Serbie-et-Monténégro).

1.3. Tables rondes

1.3.1. Principaux objectifs des tables rondes nationales

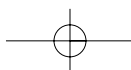
Les principaux objectifs des tables rondes nationales sont les suivants:

- engager les représentants de la société civile et des autorités publiques dans un dialogue et encourager leur coopération;
- identifier les «questions clés» et les aspects spécifiques dans les États membres;
- informer sur les évolutions dans les domaines du racisme et de la xénophobie;
- échanger des informations sur les «bonnes pratiques» dans les États membres;
- communiquer leurs travaux à l'EUMC, à d'autres tables rondes nationales et aux membres du réseau RAXEN;
- mettre l'accent sur la participation de communautés diverses, notamment des migrants et des minorités ethniques ainsi que de l'ECRI et de l'ENAR;
- remplir un rôle consultatif et élaborer des recommandations pour le programme de travail et le rapport annuel de l'EUMC.

Les réunions de table ronde sont axées sur l'analyse et l'évaluation de la situation en matière de racisme dans les États membres. Elles discutent et échangent des informations sur les bonnes pratiques dans les États membres en matière de lutte contre le racisme. Ces réunions sont centrées sur les évolutions présentes et futures et visent à élaborer une stratégie conjointe avec les acteurs clés dans le domaine.

Les tables rondes nationales sont différentes au niveau de leur organisation et de leur structure afin de tenir compte de la situation particulière de chaque État membre et de la philosophie consistant à éviter le double emploi de structures déjà existantes.

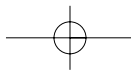
Les tables rondes nationales permettent d'échanger des informations (par exemple, les bonnes pratiques) entre les niveaux local, national et européen. Cela permet d'exploiter les connaissances issues des réunions pour les recommandations de l'EUMC dans des domaines spécifiques et le rapport annuel sur les développements dans les États membres.



Les tables rondes constituent un forum réunissant des organisations et des individus clés travaillant dans les domaines du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme. Elles permettent à l'EUMC d'engager des réflexions et des actions du niveau local jusqu'aux ministères. Les tables rondes ajoutent une dimension européenne aux discussions et encouragent les travaux en réseau entre les participants — dont bon nombre ne pourraient prendre part aux débats au niveau européen.

1.3.2. Tables rondes nationales en 2003

- Belgique** 10 mars à Bruxelles – Questions clés: mise en œuvre du plan d'action national (suivi de la conférence de Durban) et coopération avec les organisations européennes et internationales.
- Allemagne** 11 mars – Questions clés: propositions en faveur d'une nouvelle loi sur l'immigration et présentation par l'Institut allemand pour les droits de l'homme.
- 18 décembre à Berlin – Questions clés: processus de transposition de la législation communautaire sur l'égalité dans la législation nationale; présentation du projet Phare de l'EUMC.
- Grèce** 17 décembre à Athènes – Le thème de l'année, «Discrimination contre les immigrants et la communauté homosexuelle dans un contexte européen en constante mutation», a permis d'aborder les actuelles pratiques discriminatoires à l'encontre des migrants et des homosexuels en Grèce, ainsi que les changements attendus à la suite de la transposition des directives européennes sur l'égalité raciale et l'emploi.
- Les présentations ont abordé le cadre juridique en matière de lutte contre la discrimination en Europe, les défis rencontrés dans le cadre de la transposition des directives en Grèce et la discrimination institutionnelle.
- Espagne** 14 mars à Madrid – Questions clés: présentation des activités de l'EUMC et du projet RAXEN; organisation en réseau des ONG, des organisations de migrants et des organisations gouvernementales.
- France** Dix réunions régulières chaque année par la sous-commission des droits de l'homme à Paris, axées sur les droits de l'homme et la législation antidiscrimination.
- Irlande** 26 mars à Dublin – Questions clés: directive européenne sur le racisme et décisions-cadres proposées, données du réseau RAXEN de l'EUMC et initiatives de recherche, recommandation n° 7 de l'ECRI sur la législation antiraciste, développement des plans d'action nationaux de lutte contre le racisme.
- Pays-Bas** 15 décembre à Rotterdam – Questions clés/ateliers: enregistrement et contrôle de la violence raciale, expériences en matière de déclaration des crimes et des incidents racistes; lutte contre la discrimination dans le contexte européen;



mise en œuvre de la législation communautaire sur l'égalité aux Pays-Bas; égalité et non-discrimination à l'égard des minorités ethniques sur le lieu de travail.

Autriche

21 octobre à Vienne – Questions clés: statut du processus de transposition de la législation communautaire sur l'égalité en Autriche; impact de l'élargissement sur la société autrichienne et processus d'intégration.

Portugal

27 février à Lisbonne – Table ronde organisée par l'ECRI avec la participation de l'EUMC – Questions clés: nouvelle législation portugaise sur l'immigration, statut du processus de mise en œuvre de la législation communautaire antidiscriminatoire.

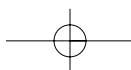
Finlande

10 décembre à Helsinki – Questions clés: politique en matière de libre accès à l'espace urbain; actions européennes en matière de lutte contre la discrimination; campagne médiatique européenne contre la discrimination en Finlande.

Royaume-Uni

14 mars à Londres, intitulée «*A New Equality Framework for the UK?*» («Un nouveau cadre en matière d'égalité pour le Royaume-Uni?»). Les sujets de discussion clés étaient les propositions de modification de la législation britannique sur l'égalité et la mise en œuvre des lois en matière d'égalité raciale. Les recommandations visaient notamment à harmoniser les lois britanniques en matière d'égalité raciale en les renforçant pour une protection totale et égalitaire dans toutes les questions liées à l'égalité, garantir un rôle ferme et efficace dans l'exécution des mesures à tout nouvel organisme indépendant œuvrant pour l'égalité, garantir la surveillance par l'EUMC de la mise en œuvre de la directive communautaire sur l'égalité raciale de façon à ce que des sanctions soient prises en cas de non-respect, mettre en œuvre des politiques de conformité en matière de marchés publics afin d'assurer l'égalité des chances, garantir la pertinence et l'accessibilité des informations de l'EUMC aux organisations au niveau local.

10 juillet à Sheffield, intitulée «*Working Together for Equality: Anti-Racism, inclusion and regeneration in an enlarged Europe*» («Travailler ensemble pour l'égalité: antiracisme, intégration et régénération dans une Europe élargie»). Parmi les orateurs, figuraient le ministre des affaires européennes et le président de l'ECRI. Les sujets de discussion clés étaient le rôle du secteur bénévole regroupant des Noirs dans les initiatives européennes en matière d'intégration, la coopération intercommunautaire dans les programmes de régénération et l'importance de l'élargissement de l'UE pour les communautés noires et asiatiques au Royaume-Uni. Les recommandations étaient les suivantes: l'UE devrait adopter des directives ciblées sur l'égalité raciale; les conditions de financement de l'UE devraient être réformées pour faciliter la participation des petites organisations; un soutien ciblé devrait être apporté au secteur bénévole regroupant des Noirs; plus de mesures visant à renforcer les capacités devraient être développées avec et pour les Noirs et les minorités ethniques.



Les principales recommandations communes à l'ensemble des tables rondes sont le renforcement des réseaux nationaux (notamment des ONG pour les minorités ethniques) et la nécessité de mettre en œuvre de façon efficace et complète la législation communautaire sur l'égalité au niveau national.

1.3.3. Atelier européen 2003 pour les tables rondes

Le troisième atelier européen pour les tables rondes s'est tenu le 21 mars 2003 dans le cadre d'une réunion conjointe organisée par l'EUMC en coopération avec la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI). Organisé de manière à coïncider avec la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars 2003, l'atelier était intitulé «Solutions locales pour lutter contre le racisme».

L'objectif de l'atelier était de voir comment minimiser les sources de conflits potentiels entre différents groupes dans une communauté donnée — en mettant l'accent sur les initiatives pratiques.

Les principaux thèmes de l'atelier étaient: i) l'application au niveau local d'une législation nationale efficace contre la discrimination raciale, l'incitation à la discrimination et la violence raciales, ii) les jeunes et la lutte contre le racisme et l'intolérance et iii) les mécanismes de dialogue, de coopération et de résolution des conflits et les conditions nécessaires pour leur réussite.

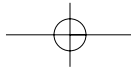
La conférence a donné lieu à des recommandations visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques aux niveaux national et international (par exemple, programmes pour la jeunesse, projets de cohésion communautaire et processus législatif).

1.3.4. Conférence européenne des tables rondes 2003

La quatrième conférence européenne des tables rondes s'est tenue les 3 et 4 novembre 2003 à l'*European Academy* de Berlin (Allemagne). La conférence portait sur trois questions clés: la campagne européenne de relations publiques pour promouvoir l'étendue et la mise en œuvre de la législation communautaire sur l'égalité (présentée par la société Media Consulta), l'élargissement de l'UE (le programme Phare RAXEN et ses implications pour les nouveaux États membres) et la cohésion communautaire dans l'environnement urbain.

Les représentants de la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne et la Slovénie ont pour la première fois participé à la conférence.

Les participants à la conférence ont pu débattre de la nouvelle campagne européenne «Pour la diversité et contre la discrimination». La conférence a également été l'occasion d'un échange interactif entre les représentants des anciens et des nouveaux États membres, notamment dans le cadre du projet Phare de l'EUMC.



Les participants ont recommandé d'organiser plus de forums afin d'échanger des modèles de bonnes pratiques concernant des actions aux niveaux national et local pour lutter contre le racisme et la xénophobie.

Les principaux objectifs de la conférence européenne des tables rondes sont les suivants:

- discuter des questions majeures identifiées par l'EUMC et les réunions nationales de tables rondes;
- fournir des informations qui seront relayées aux organisations nationales, échanger des bonnes pratiques et travailler en réseau. En identifiant une ou plusieurs questions clés, l'EUMC cherche à aider les coordonnateurs à intégrer une dimension européenne renforcée dans leurs activités nationales.

1.4. Documentation et bibliothèque

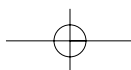
1.4.1. Archives électroniques et base de données sur le site web de l'EUMC

En février 2003, l'EUMC a lancé sa base de données, qui est désormais gratuitement accessible pour le public sur le site web de l'EUMC à l'adresse <http://eumc.eu.int>.

La base de données contient des informations générales sur les organisations participant aux activités de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme dans tous les États membres, des informations sur les «bonnes pratiques» et d'autres activités, telles que des projets de travail sur le terrain, des campagnes, études, etc., ainsi que des références de publications et de documents audiovisuels. Les exercices d'inventaire et de collecte de données de RAXEN dans les domaines de l'emploi, la violence raciale, l'éducation et la législation représentent l'une des principales sources d'information.

En 2003, l'EUMC a continué d'améliorer ses archives documentaires essentiellement virtuelles, avec l'actualisation et la révision des données existantes, la collecte de nouvelles données dans le cadre des exercices d'inventaire RAXEN3 et la mise en œuvre de nouvelles collectes. À la fin de 2003, la base de données de l'EUMC comptait 32000 entrées dont 15000 disponibles sur l'internet.

Par ailleurs, l'EUMC a commencé à préparer d'autres services internes à l'utilisation de l'outil que constituent les archives électroniques, avec une base de données d'adresses internes de l'EUMC et le stockage virtuel de communiqués de presse.



L'EUMC a poursuivi le développement d'une nouvelle forme de présentation des données, permettant de mettre en relation les rapports de l'EUMC avec les entrées pertinentes de la base de données. Des logiciels supplémentaires ont ainsi été développés au sein du logiciel d'archivage électronique de l'EUMC. Un projet pilote sur les rapports relatifs à l'emploi est toujours en cours, les résultats en seront publiés au début de 2004.

L'EUMC a également pris les premières mesures visant à publier les fiches d'information pays sur son site web. Ces fiches fourniront au public des informations générales sur le racisme, la xénophobie et d'autres questions pertinentes dans chacun des États membres.

1.4.2. Bibliothèque

Le fonds de la bibliothèque de l'EUMC a été augmenté, en particulier par l'achat de statistiques nationales et européennes officielles, de dictionnaires et de documentation générale et de revues scientifiques spécifiques récentes dans les domaines du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme et de l'islamophobie.

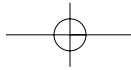
1.5. Projets de recherche de l'EUMC

Outre la mise en place de réseaux et la collecte des données existantes, l'EUMC lance des projets de recherche visant à étudier et à analyser l'étendue, les causes et les conséquences des phénomènes et des manifestations de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme, ainsi qu'à examiner des exemples de bonnes pratiques de lutte contre ces fléaux. En 2003, cinq études ont été finalisées et trois nouvelles études ont été lancées. L'EUMC publie les rapports finaux sur son site web (<http://eumc.eu.int>). Ils sont également disponibles par courrier.

1.5.1. Expériences des migrants en matière de racisme et de discrimination

L'EUMC a poursuivi son projet de recherche sur les expériences des migrants et des minorités en matière de racisme et de discrimination raciale, qui a été lancé en 2001. Le but du projet est d'obtenir des données comparables sur les expériences subjectives du racisme et de la discrimination des migrants et des groupes minoritaires dans leur vie quotidienne en utilisant dans la mesure du possible une méthodologie homogène pour la collecte de données et l'analyse des informations. Une enquête menée en Suède ⁽¹⁾ [similaire aux enquêtes menées au

⁽¹⁾ A. Lange (1997), *Immigrants on Discrimination II*, CEIFO, université de Stockholm.



Danemark ⁽²⁾ et en Finlande ⁽³⁾] a servi de modèle au projet. Les deux premières études de l'EUMC, en Italie ⁽⁴⁾ et aux Pays-Bas ⁽⁵⁾, ont été finalisées en 2002. L'EUMC a par la suite commandé quatre autres études: en Belgique ⁽⁶⁾, en Espagne ⁽⁷⁾, en Autriche ⁽⁸⁾ et au Royaume-Uni ⁽⁹⁾. Toutes les études étaient achevées à la fin de 2003 et la plupart seront disponibles en 2004.

En 2003, l'EUMC a commandé de nouvelles études en Allemagne et en Grèce, qui seront réalisées en 2004.

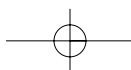
1.5.2. Études comparatives

Comparabilité des données

Un des problèmes au cœur des travaux de l'EUMC réside dans la grande variété des systèmes de signalement des principaux indicateurs de discrimination ou de violence et crimes racistes entre les États membres. Ces signalements n'étant pas cohérents ni harmonisés dans la Communauté et ses États membres, il est impossible de faire des comparaisons entre eux. Les pays disposant des meilleurs systèmes de collecte de données et de surveillance donnent inévitablement la fausse impression d'avoir un problème bien plus important que les autres. En revanche, les États membres n'ayant pas de bons systèmes de déclaration des cas de discrimination au niveau national laissent à penser logiquement — mais à tort — qu'il n'y a pas de problème.

L'EUMC s'efforce d'améliorer la comparabilité des données. À court terme, il collecte des données auprès de ses PFN sous des intitulés communs afin d'optimiser la comparabilité des données secondaires existantes, malgré leurs imperfections. La stratégie à moyen terme est de commander des recherches originales où la comparabilité est ancrée dans la méthodologie, en produisant ainsi des données directement comparables dans des domaines spécifiques et bien définis. Le projet «Expériences des migrants en matière de racisme et de discrimination raciale» actuellement mené par l'EUMC utilise par exemple une méthodologie commune

- ⁽²⁾ B. Møller, et L. Tøgeby (1999), *Oplevet Diskrimination. En undersøgelse blandt etniske minoriteter*. København: Naevnet for Etnisk Ligestilling «Discrimination perçue une enquête au sein des minorités ethniques» - Copenhagen: Bureau national pour l'égalité ethnique.
- ⁽³⁾ K. Liebkind, Dr I. Jasinskaja-Lahti, *Maahanmuuttajien sopeutumisen paakaupunkiseudulla*, Ministry of Labour, Helsinki.
- ⁽⁴⁾ M. Maneri (2002), *Migrants' experiences of discrimination in Italy*, («Expériences des migrants en matière de discrimination en Italie»), EUMC.
- ⁽⁵⁾ J. ter Wal (2002), *Migrants' experiences of discrimination in the Netherlands*, («Expériences des migrants en matière de discrimination en Pays-Bas»), EUMC.
- ⁽⁶⁾ M. Martiniello (2002), *Migrants' experiences of discrimination in Belgium*, («Expériences des migrants en matière de discrimination en Belgique»), EUMC.
- ⁽⁷⁾ C. Pereda (2003), *Migrants' experiences of discrimination in Spain*, («Expériences des migrants en matière de discrimination en Espagne»), EUMC.
- ⁽⁸⁾ C. Schwab (2003), *Migrants' experiences of discrimination in Austria*, («Expériences des migrants en matière de discrimination en Autriche»), EUMC.
- ⁽⁹⁾ S. Roberts (2003), *Migrants' experiences of discrimination in the United Kingdom*, («Expériences des migrants en matière de discrimination en Royaume-Uni»), EUMC.



dans différents États membres pour produire des données comparables sur des expériences subjectives de racisme et de discrimination dans la vie quotidienne.

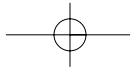
Quatre études comparatives

En 2003, l'EUMC a réalisé quatre études analytiques comparatives sur les thèmes suivants: l'emploi, l'éducation, la législation et la violence et les crimes racistes. Les rapports sur l'emploi et l'éducation présentent une vue d'ensemble des preuves de discrimination et d'exclusion dans les États membres et met également en évidence des exemples d'initiatives préventives et de pratiques antidiscriminatoires dans ces deux domaines. Le rapport sur la législation recense les évolutions de la législation antidiscrimination dans chacun des États membres en 2002 et, en particulier, pendant le compte à rebours avant l'échéance pour la mise en œuvre des deux directives du Conseil sur l'égalité en 2003. Le rapport sur la violence et les crimes racistes présente le cadre juridique et les systèmes de collecte de données dans différents États membres, des exemples d'incidents racistes survenus en 2002 et des exemples de programmes pour les combattre.

Les informations des quatre rapports ont été fournies par les PFN RAXEN dans chacun des États membres. L'EUMC a ensuite demandé à des experts dans les quatre domaines de rassembler ces informations sous la forme de rapports comparatifs, en ajoutant d'autres informations théoriques et leur propre documentation pertinente, en décrivant les thèmes communs, en identifiant les différences nationales et les lacunes en matière de données.

Le rapport sur l'emploi a été le premier rapport sur les quatre à être publié sous format papier ainsi que sur le site web de l'EUMC ⁽¹⁰⁾. Ce rapport constitue un recensement unique de cas de préjudices, de discrimination et d'exclusion des migrants et des minorités ethniques dans l'emploi. Le rapport documente la discrimination, mais met aussi en relief des exemples de bonnes pratiques antidiscriminatoires dans le domaine de l'emploi entreprises par les gouvernements, les employeurs, les syndicats, les ONG et les organisations de migrants, et enfin émet des recommandations à l'intention de l'UE et de ses États membres. Enfin, le rapport illustre les difficultés, tant théoriques que pratiques, inhérentes à la collecte d'informations comparables sur les conditions d'emploi et les expériences des migrants et des minorités dans les États membres, et identifie certains obstacles qui doivent être éliminés pour améliorer la comparabilité.

⁽¹⁰⁾ *Migrants, minorities and employment: exclusion, discrimination and anti-discrimination in 15 Member States of the EU*, («Migrants, minorités, et emploi: exclusion, discriminations et anti discrimination dans les 15 États membres de l'UE») publié en novembre 2003.



Les trois autres rapports comparatifs ont été terminés à la fin de 2003 et l'EUMC prévoit de les publier au début de 2004.

1.5.3. Attitudes de la population majoritaire envers les migrants et les minorités

En 2003, l'EUMC a participé à l'enquête de l'Eurobaromètre pour mesurer les attitudes de la population majoritaire à l'égard des migrants et des minorités dans tous les États membres. Il s'agissait de réitérer l'exercice réalisé en 2000. Toutefois, la nouveauté en 2003 a été la participation à l'enquête de l'Eurobaromètre des treize pays candidats, à savoir la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie.

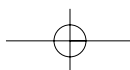
En 2003, l'EUMC a commandé une vaste analyse des données de ces enquêtes, avec une comparaison des données des pays candidats et des États membres actuels, et une comparaison des données standard de l'Eurobaromètre avec la même série de questions des anciennes enquêtes de l'Eurobaromètre de 2000 et 1997. À cela s'ajoute une analyse des données de l'enquête sociale européenne (*European Social Survey*) du printemps 2003, dont certaines questions portent sur les attitudes xénophobes et les expériences de discrimination. L'analyse des données de cette enquête du printemps 2003 comprend des comparaisons avec l'enquête précédente. Un grand rapport et des analyses de données sur les attitudes de la population majoritaire en Europe répertoriées grâce à ces différentes sources seront publiés par l'EUMC au début de 2004.

1.6. Ateliers de l'EUMC

Outre les réunions organisées dans le cadre des tables rondes (voir section 1.3), l'EUMC organise des ateliers permettant à des experts extérieurs de prendre part à des discussions et à des débats concernant les sujets de préoccupation de l'EUMC et la manière dont sont élaborés projets, méthodologies, stratégies et recommandations. Les procès-verbaux et d'autres informations relatifs à ces ateliers sont disponibles sur le site web de l'EUMC (<http://eumc.eu.int>).

1.6.1. Questions clés

En novembre 2003, l'EUMC a organisé le quatrième atelier consacré aux questions clés. Le but de cette série d'ateliers est de regrouper d'éminents universitaires et experts pour discuter de thèmes importants dans le cadre de la mission de l'EUMC et ainsi de soutenir l'EUMC dans son objectif de lutte contre le racisme et la xénophobie et de renforcer le respect pour l'égalité et la diversité.



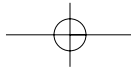
Lors du précédent atelier, en 2002, le débat était centré sur le document intitulé «*Diversity within Unity*» («La diversité dans l'unité»). À la suite de la réunion, l'EUMC a commandé un nouveau document intitulé «*How to combine Integration and Diversities — The Challenge of a European Union Multicultural Citizenship*» («Comment concilier intégration et diversités — Le défi de la citoyenneté multiculturelle de l'Union européenne») correspondant plus au contexte européen qu'au contexte nord-américain. Le document a été discuté lors de l'atelier de novembre 2003 qui a réuni dix-sept participants de onze pays, dont d'éminents universitaires et experts, et des représentants de la Commission européenne, du conseil d'administration de l'EUMC et du personnel de l'EUMC. À la suite de cette discussion, l'EUMC élaborera un document d'orientation européen révisé en 2004.

1.6.2. Atelier des réseaux thématiques

Le but de cette réunion de réseaux européens était d'identifier des projets, des activités et des domaines prioritaires communs dans les domaines du racisme et de la xénophobie ainsi que de la diversité, et de développer des domaines de coopération d'intérêt commun. Un atelier s'est tenu en février 2003 avec la participation d'un certain nombre d'ONG et d'autres organisations concernées par la dimension européenne du racisme, de la discrimination et de la xénophobie. Un des buts de l'atelier était de s'assurer que les activités des réseaux ne se chevauchent pas inutilement. Un autre but était d'échanger des informations, des contacts et des publications pouvant être mutuellement profitables et d'obtenir des noms supplémentaires au sein des organisations pour alimenter la base de données «liste d'experts» de l'EUMC.

1.6.3. Atelier Metropolis

La huitième conférence annuelle Metropolis s'est tenue à Vienne du 15 au 19 septembre. Dans ce cadre, l'EUMC a organisé l'atelier «Le rôle des ONG et de la société civile dans la lutte contre la discrimination et la promotion de la diversité — Une perspective comparative européenne» afin de montrer à la communauté internationale de la recherche et des ONG, le fonctionnement de son réseau RAXEN. Cinq présentations ont été faites, une première par un membre du personnel de l'EUMC, trois par des membres des points focaux nationaux RAXEN, et la dernière par un représentant de l'ENAR, le réseau européen contre le racisme. Les intervenants ont décrit la nature de leurs activités vis-à-vis des immigrants et des minorités ethniques et ont ce faisant montré à quel point le travail des ONG dans ce domaine variait dans l'UE en fonction des contextes nationaux, par exemple, avec des différences relatives à la reconnaissance de la discrimination en tant que problème, l'enregistrement des incidents en matière de discrimination, les lois et les institutions contre la discrimination, la nature des discours politiques sur les minorités et la diversité culturelle, le financement des ONG, la nature des relations entre les ONG et les instances gou-



vernementales, etc. L'objectif était de présenter des approches différentes dans des contextes nationaux différents, en exposant des exemples de réussite et en mettant en évidence les problèmes et difficultés rencontrés, afin que chacun puisse tirer des leçons pratiques de cet échange international d'expériences.

1.6.4. Réunions du RAXEN

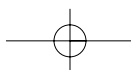
En 2003, l'EUMC a organisé trois réunions avec les PFN RAXEN. Ces réunions visaient à coordonner les travaux en cours des points focaux nationaux, à clarifier les lignes directrices, à débattre des difficultés rencontrées dans la collecte de données et la rédaction des rapports, et à favoriser une compréhension commune des tâches qui leur sont assignées. L'avenir du RAXEN a aussi été largement discuté au cours de ces réunions. Les PFN ont identifié les principaux atouts et faiblesses du réseau RAXEN et ont formulé des propositions pour son avenir.

1.6.5. Réunions Phare

Pour renforcer la coopération entre RAXEN_CC et l'EUMC dans le cadre du programme Phare, deux réunions ont eu lieu en 2003. La première réunion du réseau RAXEN_CC s'est déroulée les 14 et 15 octobre à Vienne. Plusieurs membres de l'EUMC ont fait une présentation des derniers développements et activités, dont une intervention de la directrice de l'EUMC. La réunion a permis d'aborder les premiers résultats de l'exercice d'inventaire et de dispenser une première formation sur le nouveau logiciel européen Circa, qui est testé par les PFN pour servir de futur modèle de communication au réseau RAXEN élargi. La deuxième réunion était une réunion «élargie» du réseau RAXEN, regroupant les 25 PFN les 10 et 11 novembre. Une troisième réunion est prévue pour février 2004 et présentera les résultats du projet RAXEN_CC à un public plus large.

1.6.6. Tables rondes sur la lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie

Préoccupée par la récente recrudescence de l'antisémitisme et de l'islamophobie en Europe, la commissaire européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales, M^{me} Anna Diamantopoulou, a appelé l'EUMC à organiser une série de tables rondes. (La première table ronde de cette série, «Manifestations de l'antisémitisme en Europe», s'est tenue à Bruxelles en décembre 2002. Le débat a souligné la nécessité d'établir une définition claire de l'antisémitisme et une nette distinction entre l'antisémitisme et la critique de la politique du gouvernement israélien. L'éducation sur l'État de droit, mobilisant les leaders politiques et les déclarations des médias, a été considérée comme essentielle dans le traitement de l'antisémitisme.) En février 2003, d'éminents experts de toute l'Europe ont discuté des «manifestations de l'islamophobie en Europe». Parmi les thèmes clés,



les participants ont porté une attention toute particulière à l'influence décisive des médias et de l'éducation tant pour attiser que pour empêcher l'islamophobie. Il a été déploré qu'une «culture de l'exclusion» se développe dans l'UE. En mars 2003, des représentants de l'Église chrétienne, des communautés juive et musulmane, des secteurs de l'éducation et de la culture, des médias et des ONG ont pris part à une réunion dont le thème était «La lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie: rassembler les communautés». Cette table ronde a conclu que l'UE doit promouvoir une «culture de la guérison» concernant l'antisémitisme, qui se manifeste par des milliers de petits actes apparemment anodins s'ils sont considérés séparément, mais dont l'accumulation est puissante. Les conclusions des trois tables rondes sont publiées sur le site web de l'EUMC.

1.6.7. Comité de coordination sur la documentation en matière de droits de l'homme

En mai 2003, l'EUMC a accueilli la vingt-sixième réunion du *European Coordination Committee on Human Rights Documentation* (ECCHRD) (Comité de coordination européen sur la documentation en matière de droits de l'homme), réunissant des professionnels du domaine de la documentation sur les droits de l'homme. La réunion était organisée pour discuter des méthodes et techniques de traitement de l'information appropriées et compatibles et entamer une coopération entre les différents centres de documentation.

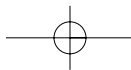
1.6.8. Communautés locales

En 2002, l'EUMC a organisé une conférence, en collaboration avec la ville de Barcelone, sur l'immigration et les villes en Europe, visant à mettre en place un réseau d'autorités locales en Europe afin de traiter la question de l'immigration et de l'intégration. En 2003, l'EUMC a organisé une réunion de remue-méninges avec les parties concernées sur la mise en place de ce réseau.

Les participants représentant le Parlement européen, le Comité des régions, la ville de Barcelone et un consultant sur les réseaux urbains ont approuvé les principaux objectifs du réseau ainsi que les grands axes autour desquels le réseau sera articulé. Les discussions ont également porté sur l'implication des villes de Rotterdam et de Barcelone en tant que villes pionnières du réseau.

1.6.9. Le racisme dans le sport

L'EUMC a organisé une réunion avec le comité d'organisation «Athènes 2004» afin d'étudier la possibilité de prendre des initiatives communes et complémentaires dans le cadre de l'Année européenne de l'éducation par le sport. Parmi les participants figuraient des représentants du Parlement européen, de la



Commission européenne, du Comité des régions, du PNUD, de l'UEFA et de l'ONG FARE (*Football against Racism in Europe* — «Le football contre le racisme en Europe»). Des discussions de suivi ont eu lieu avec le représentant du Comité des régions en vue d'entreprendre en 2004 des activités liées au racisme et au football.

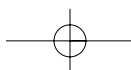
1.7. Coopération avec les institutions de l'UE, les organisations internationales et les États membres

L'EUMC continue de consolider sa coopération avec les institutions de l'UE, en particulier avec la Commission européenne, le Parlement européen et le Comité des régions. Cette coopération revêt diverses formes et porte principalement sur trois domaines: le soutien à des projets spécifiques visant à atteindre les objectifs de la Commission européenne, la contribution aux rapports périodiques et le maintien de la cohérence et de la complémentarité au sein de l'approche globale de l'UE à l'égard d'un problème ou d'un thème particulier. Selon les domaines, l'EUMC peut avoir un rôle officiel et faire partie intégrante du processus, ou un rôle complémentaire d'un processus en cours, ou même agir en tant qu'organe consultatif. Indépendamment de son rôle ou de sa fonction, les échanges avec les institutions communautaires servent à soutenir l'approche commune et globale qui est au cœur de l'action communautaire.

La coopération avec les organisations internationales est régie par un accord de coopération avec le Conseil de l'Europe. Dans un souci de pertinence et de cohérence au niveau international sur les questions liées au racisme, l'EUMC coopère également avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les Nations unies (ONU).

La coopération avec les États membres de l'UE passe essentiellement par les agents de liaison gouvernementaux de l'EUMC. Cette coopération permet d'améliorer les échanges d'informations et de données émanant ou destinées aux autorités nationales, sert de dispositif unique à chaque État membre pour rassembler les informations sur chacun et constitue un forum permettant de soulever des questions et de communiquer les priorités et activités à venir.

Dans tous les domaines de coopération, la valeur ajoutée réside dans le fait de pouvoir tirer parti d'une expertise spécifique et des expériences de diverses organisations, institutions ou des États membres afin que les mesures de lutte contre le racisme et la xénophobie soient plus efficaces.



1.7.1. Coopération avec les institutions de l'UE

1.7.1.1. Coopération avec la Commission européenne

Direction générale de l'emploi et des affaires sociales Groupe de travail sur la préparation de la mise en œuvre des directives basées sur l'article 13

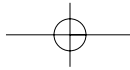
L'EUMC a participé aux réunions de février et de juin du groupe de travail juridique chargé de la transposition des directives sur l'égalité raciale et sur l'égalité dans l'emploi dans la législation nationale. Le groupe de travail juridique sert de tribune pour informer sur l'avancement de la transposition des directives, souligner les questions juridiques et techniques liées à la transposition et mettre en évidence les bonnes pratiques et modèles existants concernant les mécanismes juridiques et institutionnels visant à promouvoir l'égalité et lutter contre la discrimination. Le groupe de travail juridique a été l'occasion d'un forum essentiel pour présenter les résultats de l'étude de l'EUMC sur la législation antidiscriminatoire, recouper et mettre à jour les informations sur le processus de transposition et garantir une coordination cohérente et efficace entre la Commission et l'EUMC dans les activités concernées jusqu'à l'échéance de la transposition.

L'EUMC a complété les informations collectées par le biais de son réseau RAXEN et de ses agents de liaison gouvernementaux par celles de la Commission pour élaborer le rapport annuel de l'EUMC sur la situation de la transposition.

En outre, dans le cadre de ses travaux de suivi, l'approche de l'EUMC visant à soutenir l'efficacité de la législation nouvelle ou modifiée relative à la race ou à l'origine ethnique est coordonnée avec les activités de la Commission afin d'éviter tout double emploi et d'accroître la valeur ajoutée.

Groupe de travail sur la collecte de données

À plus long terme, l'EUMC espère inciter les États membres à améliorer leur système de collecte de données afin de favoriser la comparabilité. En attendant, l'EUMC est représenté au sein du groupe de travail de la Commission sur la collecte de données destinées à mesurer l'étendue et l'impact de la discrimination en Europe, qui s'est réuni à deux reprises en 2003. Une des premières tâches de ce groupe a été de lancer des recherches en vue de répertorier les collectes de données existantes à l'échelle européenne et dans les États membres, de cartographier les instruments disponibles pour collecter des données liées à la discrimination dans les États membres et au niveau européen, et de soumettre des propositions d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs comparables et de méthodes d'analyse. Alors que la mission du groupe de travail est plus large que celle de l'EUMC, puisqu'elle couvre tous les domaines des directives sur l'égalité, l'EUMC apporte sa contribution sur les questions relatives à la race/ethnicité et la religion, et met à disposition les informations pertinentes de sa base de données.



L'EUMC a œuvré aux réunions du groupe consultatif au niveau européen pour préparer les campagnes d'information sur la lutte contre la discrimination lancées par la commissaire Anna Diamantopoulou en juin 2003 et à laquelle l'EUMC a participé.

Direction générale de la justice et des affaires intérieures

L'EUMC a travaillé en collaboration avec la direction générale de la justice et des affaires intérieures pour mettre en place un observatoire européen des migrations afin d'améliorer les échanges en matière de statistiques et d'informations sur les demandes d'asile et l'immigration. Les premières activités liées à la création d'un centre «virtuel» de surveillance des migrations ont entraîné la mise en place d'un réseau de «points focaux» nationaux reliés entre eux et avec une unité centrale. À cet égard, l'EUMC a échangé des informations avec la DG Justice et affaires intérieures sur ses expériences concernant la création de son réseau RAXEN.

Direction générale des relations extérieures

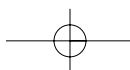
Le principal domaine de coopération avec la direction générale des relations extérieures de la Commission européenne en 2003 a porté sur les conférences de l'OSCE sur l'antisémitisme (juin), le racisme (septembre) et la réunion sur l'implantation de la dimension humaine (octobre). L'EUMC a soutenu la contribution de l'UE aux conférences en fournissant des conseils et des informations à la Commission et aux États membres (sous l'égide des présidences grecque et italienne de l'UE) sur la situation du racisme et de l'antisémitisme. Dans le cadre de la réunion sur l'implantation de la dimension humaine, l'EUMC a profité de l'occasion pour présenter ses travaux et ses activités lors d'une manifestation parallèle organisée par la présidence italienne.

Direction générale de l'éducation et de la culture

Dans le cadre de ses discussions sur les activités possibles au cours de l'Année européenne de l'éducation par le sport en 2004, l'EUMC a engagé des discussions avec la direction générale de l'éducation et de la culture concernant leur programme de manifestations et les possibilités d'engager des actions communes et complémentaires. Un représentant de la DG Éducation et culture a également participé à la réunion sur le racisme et le sport organisée conjointement par l'EUMC et le comité d'organisation «Athènes 2004» (voir section 1.6.9).

1.7.1.2. Coopération avec le Parlement européen

L'EUMC a participé à différentes réunions et auditions de commissions parlementaires du Parlement européen (PE), en particulier de la commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures, et également de la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports, ainsi que de groupes politiques à la demande du PE et de l'EUMC.



L'EUMC a présenté son rapport annuel au PE et à la commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures.

L'EUMC a contribué au rapport 2003 du PE sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne, élaboré par la commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures et a participé activement au séminaire public organisé par la commission sur le respect des droits fondamentaux dans l'UE en 2003.

L'EUMC a œuvré en collaboration avec le PE sur le projet concernant la charte des partis politiques européens pour une société non raciste. L'EUMC participe au projet de la charte depuis son lancement en 1998. À la fin de 2003, après une série de réunions entre l'EUMC, l'ECRI, le PE et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le projet a été repris par le PE et l'APCE. Dans le cadre de leur réunion conjointe qui s'est tenue en septembre 2003 sur le thème «Construire une seule Europe», les présidents des deux assemblées ont saisi l'occasion pour insister sur la charte et inviter les partis politiques à s'y engager.

La prochaine étape pour les deux assemblées consistera à mettre en place un comité directeur et un secrétariat afin d'assurer l'avenir de la charte.

À des fins de sensibilisation, l'EUMC a produit des affiches et des cartes postales avec le texte de la charte dans toutes les langues officielles de l'UE, y compris celles des dix pays adhérents et le russe.

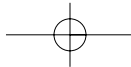
1.7.1.3. Coopération avec le Comité des régions

L'EUMC poursuit sa coopération avec le Comité des régions pour étudier les possibilités et les activités en matière de création d'un réseau de communautés locales entre les municipalités afin d'aborder les questions liées au racisme et à la xénophobie, notamment l'intégration des communautés de migrants (voir également 1.6.8).

L'EUMC a par ailleurs débattu avec le Comité des régions d'idées d'actions de sensibilisation pour combattre le racisme et la xénophobie en 2004 dans le contexte de l'Année européenne de l'éducation par le sport et dans le cadre d'événements sportifs prévus en 2004 (voir également 1.6.9).

1.7.1.4. Coopération avec le Comité économique et social européen

L'EUMC a présenté ses travaux, ses activités et les résultats de son rapport principal à la section «Emploi, affaires sociales, citoyenneté» du Comité économique et social européen.



1.7.2. Coopération avec les organisations internationales

1.7.2.1. Coopération avec le Conseil de l'Europe, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) – Division «Migration et Roms/Tsiganes»

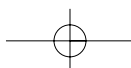
L'EUMC et l'ECRI ont organisé conjointement une table ronde pour commémorer la journée contre le racisme qui a eu lieu en mars (voir également section 1.3.3. - Atelier européen 2003 pour les tables rondes). L'EUMC et l'ECRI ont tenu la réunion conjointe annuelle de leur bureau à Vienne. L'objectif de la réunion était d'étudier et d'évaluer leur coopération et d'identifier d'autres activités complémentaires basées sur une perspective à moyen et long terme sur les activités prévues dans leurs programmes de travail respectifs. Les sujets abordés ont concerné également la participation de l'EUMC au dixième anniversaire de l'ECRI en 2004.

D'autres travaux avec le Conseil de l'Europe ont été entrepris en collaboration avec la division «Migration et Roms/Tsiganes» dans le cadre du projet sur les femmes roms et l'accès aux services de santé (voir également section 1.7.2.2. - Projet concernant les Roms — Coopération avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE). L'EUMC a également tenu des discussions préliminaires avec la division «Migration et Roms/Tsiganes» sur d'éventuels domaines de coopération futurs.

1.7.2.2. Projet concernant les Roms – Coopération avec le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

L'EUMC, en collaboration avec la division «Migration et Roms/Tsiganes» du Conseil de l'Europe et le bureau du haut-commissariat pour les minorités nationales de l'OSCE, a finalisé le projet commun sur l'accès des femmes rom aux services de santé. Le projet comprenait plusieurs objectifs mesurables en 2003, dont l'organisation d'une Conférence intergouvernementale et la publication d'un rapport sur ce thème. Le projet (sur trois ans) a prouvé le succès de la coopération entre les organisations intergouvernementales qui ont chacune apporté une perspective et une expertise spécifiques en fonction de leur mission et de leur mode de fonctionnement respectifs.

La conférence OIG s'est tenue à Strasbourg les 11 et 12 septembre et le discours-programme a été prononcé par Simone Veil. Un des participants clés à cette conférence était le réseau international des femmes roms (*International Romani Women's Network*) dont les trois organisations ont facilité l'établissement dans le cadre du projet. La conférence OIG a également marqué le lancement du rapport intitulé «Vaincre les obstacles — L'accès des femmes roms à la santé publique» (*Breaking the Barriers — Romani Women and Access to Public Health Care*). Ce rapport présente la situation et fournit des recommandations mais aussi des exemples de bonnes pratiques.



1.7.2.3. Coopération avec l'OSCE

Les travaux avec les institutions de l'OSCE ont principalement été entrepris en collaboration avec le bureau du haut-commissariat pour les minorités nationales dans le cadre du projet commun sur les femmes roms. L'EUMC a par ailleurs participé au séminaire pour le dixième anniversaire du haut-commissariat pour les minorités nationales de l'OSCE intitulé «*Preventing Conflict through Integrating Diversity: Challenges for the Second Decade of the OSCE High Commissioner on National Minorities*» («La prévention des conflits par l'intégration de la diversité: les défis pour la seconde décennie du haut-commissariat pour les minorités nationales de l'OSCE») qui a eu lieu à La Haye les 31 janvier et 1^{er} février. L'EUMC a également commencé à renforcer sa coopération avec le bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR) en vue d'intensifier la coopération en 2004, notamment sur les questions liées à la tolérance.

1.7.2.4. Coopération avec le système des Nations unies (ONU)

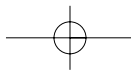
Suivi de la conférence mondiale contre le racisme

Dans le cadre du suivi de la conférence mondiale contre le racisme, l'EUMC a accordé une importance particulière à la consolidation de la coopération avec les organisations pertinentes du système des Nations unies. Dans ce contexte, l'EUMC a participé au séminaire d'experts régional des Nations unies pour l'Europe de l'Est, sous l'égide du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, et à la réunion stratégique de l'Unesco qui s'est tenue à Moscou. L'EUMC a par ailleurs continué à fournir des données et des informations au bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme concernant les évolutions dans l'UE en matière de racisme et de xénophobie.

1.7.3. Coopération avec les États membres

1.7.3.1. Relations avec les gouvernements des États membres

L'EUMC a organisé en 2003 les troisième et quatrième réunions des agents de liaison gouvernementaux. L'objectif de ces réunions était de partager et d'échanger des informations sur les développements en matière de racisme, de mettre en exergue les questions clés et de coordonner les informations sur les activités. La troisième réunion de mars a abordé notamment les approches en termes de mesures antidiscriminatoires dans les États membres avec une présentation de l'expérience irlandaise. L'EUMC a fourni un rapport d'avancement sur ses activités présentant ses travaux sur le réseau RAXEN, la comparabilité des données et les séminaires sur l'antisémitisme et l'islamophobie. Pour la première fois, des



observateurs de trois des dix pays adhérents ont participé à la quatrième réunion, notamment de Chypre, de Lituanie et de Hongrie. La quatrième réunion a étudié la communication de la Commission concernant la refonte du règlement de l'EUMC. Des informations ont été fournies sur l'extension du réseau RAXEN aux dix pays adhérents et candidats (voir ci-dessus la section sur RAXEN_CC) et sur l'évaluation du réseau RAXEN.

En 2003, l'EUMC s'est lourdement investi dans le soutien aux États membres de l'UE pour préparer les conférences de l'OSCE sur l'antisémitisme et le racisme qui se sont tenues respectivement en juin et septembre. L'EUMC a fourni des informations et des conseils aux États membres lors des conférences, des réunions préparatoires et des groupes de travail sur les programmes et activités de l'UE. Sous l'égide de la présidence italienne de l'UE, l'EUMC a présenté ses travaux aux participants de l'OSCE lors de la réunion sur l'implantation de la dimension humaine qui s'est tenue en octobre à Varsovie.

En outre, l'EUMC a continué à participer à des conférences et événements organisés par les États membres tels que la conférence sur l'antidiscrimination qui a eu lieu en juillet à Milan.

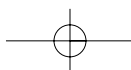
1.8. Coopération avec des organisations de la société civile

1.8.1. Coopération avec le réseau européen contre le racisme (ENAR)

L'EUMC a participé à l'audition organisée conjointement par l'ENAR et le député européen Claude Moraes: «19 juillet 2003: date limite de mise en œuvre de la directive sur l'égalité des races — Une journée historique?» L'objectif de cette réunion était d'avoir un aperçu global sur la transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000, d'entendre dans quelle mesure les pays rencontrent des difficultés à mettre en œuvre les directives, de partager les expériences en matière de transposition et de comprendre pourquoi certains États membres n'ont pas encore mis en œuvre les directives.

1.8.2 Coopération avec des fondations privées

L'EUMC a tenu une réunion le 22 octobre 2003 avec le directeur de la *Barrow Cadbury Trust Foundation* (Royaume-Uni), et le président de la Fondation Freudenberg (Allemagne), représentant le groupe d'intérêt sur les minorités et le multiculturalisme du Centre européen des fondations (EFC) en suivi de la conférence de l'année dernière à Bruxelles.



Le groupe d'intérêt sur les migrations de l'EFC étudie particulièrement les problèmes liés aux migrations (politiques d'immigration, accès aux services pour les nouveaux arrivants, etc.) et les défis liés à l'établissement de communautés multiethniques.

1.9. Information, relations publiques et médias

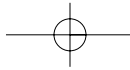
1.9.1. Prix Jean Kahn

L'EUMC a lancé avec la Fondation Evens, en mars 2003, le prix Jean Kahn 2003. Le prix, d'un montant de 10000 euros, est destiné à récompenser une organisation ou une personne qui se distingue dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme en instaurant un changement significatif et durable et en développant de bonnes pratiques ou des projets innovants ayant un impact au niveau européen.

Le prix Jean Kahn 2003 a été décerné à FARE (*Football against Racism in Europe* — «Le football contre le racisme en Europe»), un réseau axé sur les supporters dédié à la lutte contre le racisme et la discrimination dans le football et grâce au football, pour son travail exemplaire en matière de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme par le sport et pour la promotion d'un message positif d'intégration à tous les niveaux. FARE a été lancé le 17 juin 2000 au Parlement européen à Bruxelles. Ce réseau réunit plus de 70 clubs de supporters, des projets de supporters, des campagnes de football antiracistes, des associations et clubs de joueurs de 18 pays européens. La coopération transnationale des associations sportives, les syndicats de joueurs et les activités fondées sur les supporters renforcent une approche nouvelle et innovante en matière de lutte contre la discrimination.

Une mention spéciale a été attribuée à deux autres organisations, *Policy Research Institute on Ageing and Ethnicity (PRIAE)* (Institut de recherche en matière de politiques relatives aux immigrés âgés et à l'ethnicité) et *Quick Response* («Réponse rapide»). Le PRIAE est l'une des rares organisations dirigées par des Noirs et des minorités ethniques à aborder la question du vieillissement sous l'angle des relations entre les races. L'institut est leader au niveau du Royaume-Uni et de l'Europe dans le domaine du vieillissement et de l'ethnicité. La mention spéciale a été décernée au PRIAE pour ses travaux remarquables dans un secteur traditionnellement peu développé.

Quick Response a été récompensé par une mention spéciale pour son excellent travail dans le domaine des médias en matière de sensibilisation sur la discrimination et de lutte à long terme contre celle-ci. Le concept de *Quick Response* consiste à examiner de près la façon dont les médias suédois assurent la couverture médiatique des questions liées à l'immigration, à l'intégration, au racisme et



au la xénophobie et d'engager des débats sur la structure et les stéréotypes diffusés par les médias. Les journalistes sont le premier groupe cible.

Cette organisation est par ailleurs active dans le secteur de l'éducation par le biais de conférences données à des journalistes et à des étudiants en journalisme, ainsi qu'à des étudiants et professeurs universitaires pour améliorer leurs connaissances sur les questions liées à la discrimination et l'hostilité à l'égard des immigrants, et favoriser une approche critique face aux médias.

1.9.2. Publications

L'EUMC a publié au cours de l'année 2003 une série de rapports, parmi lesquels:

- *Racism and Xenophobia in the EU Member States Trends, Developments and Good Practice in 2002 — Annual Report 2002 — Part 2, December 2003* («Racisme et xénophobie dans les États membres de l'UE, tendances, évolution et bonnes pratiques en 2002 — Rapport annuel 2002 — Partie 2»), décembre 2003
- *The Fight against Anti-Semitism and Islamophobia — Bringing Communities together* («La lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie — Rassembler les communautés»), décembre 2003
- *Migrants, Minorities and Employment — Exclusion, Discrimination, and Anti-Discrimination in 15 Member States of the European Union* («Migrants, minorités et emploi — Exclusion, discrimination et antidiscrimination dans 15 États membres de l'Union européenne»), novembre 2003
- *Equal Voices*, n° 14, novembre 2003
- *Breaking the Barriers — Romani Women and Access to Public Health Care* («Vaincre les obstacles — L'accès des femmes roms à la santé publique»), septembre 2003
- *Using the Internet for Intercultural Training* («Utiliser l'internet pour la formation interculturelle»), septembre 2003
- *Equal Voices*, n° 13, août 2003
- Bulletin d'information de l'EUMC, n° 18, juin 2003
- *EUMC Internet Guide on Organisations Combating Racism and Xenophobia in Europe* («Guide internet de l'EUMC sur les organisations de lutte contre le racisme et la xénophobie en Europe»), juin 2003
- *Activities of the European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia — Annual Report 2002 — Part 1* («Activités de l'Observatoire européen

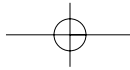
des phénomènes racistes et xénophobes — Rapport annuel 2002 — Partie 1»), juin 2003

- *Equal Voices*, n° 12, mai 2003
- *Situación de las Comunidades Islámicas en Cinco Ciudades Europeas* («Situation des communautés islamiques dans cinq villes européennes»), mai 2003
- Bulletin d'information de l'EUMC, n° 17, mars 2003
- *Equal Voices*, n° 11, février 2003

1.9.3. Rapport annuel 2002 – Partie 2

Le cinquième rapport annuel de l'EUMC a été présenté par la directrice de l'EUMC devant la commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen le 2 décembre 2003. Le rapport relate les initiatives législatives et institutionnelles prises par les États membres en 2002 dans le cadre de la phase préparatoire à la mise en œuvre des directives sur l'égalité du Conseil. Alors que certains États membres ont tenté d'aller au-delà des normes minimales établies par les directives, il est clairement apparu que la majorité des pays n'ont pas rempli leurs obligations de transposer la directive sur l'égalité raciale dans leur droit national avant le 19 juillet 2003. Le rapport examine également les développements survenus au niveau national en 2002 dans les domaines de l'emploi et de l'éducation, deux des principaux domaines couverts par la directive sur l'égalité raciale. Les plaintes déposées par des victimes ou des ONG ainsi que différentes enquêtes et recherches constituent autant de preuves de discrimination, bien que la plupart de ces données ne puissent être comparées entre les États membres en raison de pratiques de contrôle très hétérogènes. Le rapport fait également état de nouvelles initiatives encourageantes pour lutter contre la discrimination et promouvoir la diversité.

Un autre thème majeur du rapport annuel de l'EUMC concerne les violences et crimes racistes et xénophobes. Le rapport présente les données disponibles pour chacun des États membres en 2002, avec des cas de crimes et des exemples d'initiatives pour les combattre. Toutefois, le rapport montre également que les registres de crimes racistes dans la Communauté et ses États membres ne sont ni cohérents, ni fiables, et que les systèmes de signalement sont constamment modifiés. Pour la majorité des États membres, il n'a donc pas été possible d'esquisser des tendances nationales sur les crimes racistes ni d'établir des comparaisons transnationales constructives.



1.9.4. *Equal Voices* et bulletin d'information de l'EUMC

L'EUMC a publié en 2003 quatre éditions de son magazine *Equal Voices*, lequel regroupe des articles de fond sur des questions thématiques, essentielles et d'avenir liées au racisme. Il présente également les projets et les activités de l'EUMC. L'édition de février concernait en particulier la conférence des ONG organisée par l'EUMC en collaboration avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE sur l'accès des femmes roms à la santé publique. Elle abordait également le lancement du prix Jean Kahn et proposait des articles sur la diversité culturelle. L'édition de mai étudiait l'intégration par le biais de la participation politique et fournissait des informations sur les tables rondes organisées conjointement avec la Commission européenne sur l'antisémitisme et l'islamophobie. L'édition du mois d'août était largement axée sur la campagne antidiscriminatoire de la Commission européenne et l'approche de l'échéance de la transposition de la directive sur l'égalité raciale. L'édition de novembre est revenue sur le projet de l'EUMC sur les femmes roms qui a été finalisé avec succès en septembre avec ses partenaires, le Conseil de l'Europe et l'OSCE. L'interface entre l'âge, l'ethnicité et la discrimination a fait l'objet d'un article intéressant, et des informations ont été fournies sur le rapport de l'EUMC sur les minorités ethniques et l'emploi.

L'EUMC a publié en 2003 deux éditions de son bulletin d'information. Les bulletins d'information couvraient plusieurs sujets et donnaient un bref aperçu des développements dans les États membres et dans l'Union européenne.

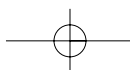
1.9.5. Site web

L'EUMC a lancé son nouveau site web au début de l'année 2003; il a été bien accueilli par le public, comme le montre le nombre croissant de visites enregistrées sur le site. À la suite d'une évaluation du fonctionnement du site web, l'EUMC a lancé un projet pour améliorer la présentation et l'interactivité de la page d'accueil du site.

Le site web a été constamment exploité en 2003 pour communiquer des informations d'actualité sur l'Observatoire, son travail et ses résultats. Les informations en ligne sont disponibles en anglais, et des traductions françaises et allemandes sont de plus en plus souvent fournies. Certaines publications sont également accessibles dans d'autres langues officielles de l'UE.

Le site web fournit des informations sur les principaux projets. Une partie du site est spécialement dédiée au RAXEN, aux tables rondes et autres activités. Une section présente des informations sur l'EUMC, sur les appels d'offres et les postes à pourvoir.

Le site web de l'EUMC a reçu en moyenne 505 visiteurs par jour. Le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter au cours de l'année, de 16700 visites en janvier à 26200 en décembre 2003. Le nombre total de visiteurs a avoisiné 178400 en 2003.



2. Conseil d'administration et bureau exécutif

2.1. Membres et fonctions du conseil d'administration et du bureau exécutif

2.1.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) de l'Observatoire est composé de 18 membres indépendants: un membre désigné par chaque État membre et trois représentants désignés respectivement par le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. Chaque membre a un suppléant désigné d'une manière analogue. Leur mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

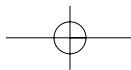
Le CA prend les décisions nécessaires au fonctionnement de l'Observatoire. Chaque membre du CA ou, en cas d'absence, son suppléant dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Le CA est notamment chargé:

- d'élaborer le programme de travail annuel de l'EUMC;
- d'adopter le rapport annuel de l'EUMC, ses conclusions et ses avis;
- d'adopter le projet de budget annuel et le budget annuel définitif de l'EUMC;
- d'approuver les comptes de l'EUMC et de donner décharge au directeur;
- de nommer le directeur de l'EUMC.

La composition du conseil d'administration, qui s'est réuni à trois reprises en 2003, est la suivante:

Pays/organisation	Membre	Suppléant
Belgique	Johan LEMAN	Éliane DEPROOST
Danemark	Ole ESPERSEN	Morten KJAERUM
Allemagne	Joachim GAUCK	Barbara JOHN
Grèce	Petros STANGOS	Vasilis VOUTSAKIS
Espagne	Juan de Dios RAMÍREZ-HEREDIA	Joaquín ALVAREZ DE TOLEDO
France	Guy BRAIBANT	Martine VALDÈS-BOULOUQUE



Rapport annuel 2003 – Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Irlande	Seamus CULLIMORE	Anastasia CRICKLEY
Italie	Francesco MARGIOTTA BROGLIO	Diego UNGARO
Luxembourg	Victor WEITZEL	Pas de nomination
Pays-Bas	Ed VAN THIJN	Paul B. CLITEUR
Autriche	Stefan KARNER	Peter J. SCHEER
Portugal	Francisca Eugénia DA SILVA DIAS VAN DUNEM	Carlos Manuel SOARES MIGUEL
Finlande	Kaarina SUONIO	Tom SANDLUND
Suède	Heléne LÖÖW	Agneta LINDELÖF
Royaume-Uni	Robert PURKISS	Naina PATEL
Parlement européen	Ludwig STEINER	Michèle LINDEPERG
Conseil de l'Europe	Joseph VOYAME	Jenö KALTENBACH
Commission européenne	Bernhard JANSEN	Adam TYSON

2.1.2. Bureau exécutif

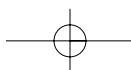
Le bureau exécutif (BE) est composé du président du conseil d'administration, de son vice-président et de trois autres membres au maximum du conseil d'administration, y compris les personnes désignées par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, représentants en tant que membres de droit. Le troisième membre est élu par le conseil d'administration.

Le BE contrôle les travaux de l'EUMC et prépare les réunions du conseil d'administration en collaboration avec la directrice de l'EUMC.

Il exerce également, conformément au règlement, toute fonction qui lui est confiée par le conseil d'administration.

La composition du bureau exécutif, qui s'est réuni à six reprises en 2003, est la suivante:

Fonction	Nom
Président	Robert PURKISS
Vice-président	Petros STANGOS
Membre	Heléne LÖÖW
Membre	Bernhard JANSEN
Membre	Joseph VOYAME



3. Informations sur le personnel, l'organisation et les aspects financiers

3.1. Informations sur le personnel

3.1.1. Informations administratives

L'EUMC applique son nouveau règlement financier depuis le 1^{er} janvier 2003. Il prévoit, entre autres, la décentralisation des responsabilités à des ordonnateurs (habilités par délégation), des contrôles en continu — plutôt que des vérifications ex post — et la mise en place d'une fonction d'audit interne.

Pour consolider davantage encore les processus budgétaires, le responsable du budget a contrôlé les processus correspondants et donné des orientations le cas échéant, ce qui a permis d'améliorer l'exécution du budget en 2003 par rapport à 2002.

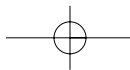
Un nouveau service d'assistance pour les appels d'offres et les achats a été créé, et un outil d'évaluation des risques a été développé et mis en œuvre.

3.1.2. Personnel

En 2003, une vaste campagne de recrutement a de nouveau été menée en raison d'une rotation importante du personnel. Trois postes ont été pourvus à la suite de la procédure de recrutement lancée en 2002. Une première procédure de recrutement a été lancée en 2003 avec quatre postes pourvus depuis novembre 2003 et un autre qui sera pourvu en janvier 2004. Trois postes sont actuellement vacants et deux autres le deviendront au cours du premier semestre 2004. Une seconde procédure de recrutement a été lancée en décembre 2003 pour pourvoir des postes en 2004.

À la fin de 2003, 26 postes étaient pourvus. Une seconde vague de promotions a eu lieu en novembre 2003.

Par ailleurs, au 31 décembre 2003, l'Observatoire recevait le soutien de deux experts nationaux détachés (END), un (au cours de 2003) qui s'est occupé de l'évaluation et l'autre de la comparabilité des données depuis novembre 2003.



Rapport annuel 2003 – Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Recrutement de personnel (nombre d'agents temporaires)

Année	2001		2002		2003	
	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.
A	9	9	9	10	11	9
B	8	9	8	8	10	10
C	6	6	6	7	7	7
D	1	1	1	1	0	0
Total (*)	18	24	24	25	28	26

(*) Postes pourvus.

À la fin de l'année 2003, les deux tiers du personnel de catégorie A pouvaient être considérés comme du personnel opérationnel contribuant directement à l'atteinte des objectifs de l'EUMC.

Toutes catégories confondues, 58% des effectifs de l'EUMC peuvent être considérés comme du personnel opérationnel, et 42% comme des responsables d'activités de soutien (administration et secrétariat).

3.2. Organisation interne

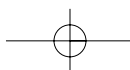
À la fin de l'année 2003, l'Observatoire était organisé en trois départements, à savoir:

Direction	
Direction	A
Secrétariat	2 C
Vérifications comptables	A
Expert évaluations	END

Administration	
Chef d'unité	A
Secrétariat	C
Juriste	A
Budget et planification	A
Comptable	B
Ressources humaines	B
Systèmes informatiques	B
Assistance bureautique	C

Recherche et collecte de données	
Chef d'unité	A
Secrétariat	C
Chef de secteur –	
Collecte de données	A
Assistant RAXEN	B
Assistant collecte	
des données	B
Qualité et comparabilité	END
Assistant documentation	B
Chef de secteur – Recherche	
et analyse (poste vacant)	A
Administrateur – Recherche	A
Rapports annuel	
et spécifique	
(poste vacant)	END
Rédacteur scientifique	B
Organisation	
des ateliers	C

Communication et relations extérieures	
Chef d'unité	A
Secrétariat	C
Administrateur –	
Communication	
et relations extérieures	A
Relations avec les institutions	
et instances européennes	A
Assistant tables rondes	B
Webmestre	B
Relations	
avec les clients	C
Conférences	
et événements	B



3.3. Budget et aspects financiers

Le budget ordinaire de l'exercice 2003 s'élevait à 6575000 euros:

- 48,7% destinés aux activités opérationnelles (48,5% en 2002);
- 8,4% pour les dépenses de fonctionnement, le bâtiment, l'équipement (7,8% en 2002);
- 42,9% pour le personnel en activité (43,7% en 2002).

En 2003, tous les transferts de crédits ont été effectués au sein des mêmes titres.

Tableau 1 – Répartition par titre et transferts pour les exercices 2003 et 2002

EUR	Budget 2003	Transferts 2003	Budget 2002	Transferts 2002
Titre 1	2 820 000	–	2 695 500	+ 145 500
Titre 2	555 000	–	483 500	- 236 500
Titre 3	3 200 000	–	2 991 000	+ 91 000
Budget total	6 575 000	0	6 170 000	0

Les recettes et les dépenses se présentent comme suit:

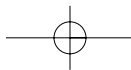
3.3.1. Recettes

Le budget de 2003 a été essentiellement alimenté par une subvention de la Communauté européenne. L'Observatoire a également reçu un soutien financier de la part des autorités autrichiennes correspondant au remboursement de 50% du coût du loyer net, soit 74033 euros pour la période en question. Le montant des intérêts bancaires s'élevait à 15225 euros.

3.3.2. Dépenses

3.3.2.1. Titre 1: personnel

Le calendrier de recrutement adopté par l'autorité budgétaire fait état de 30 postes d'agents statutaires. En décembre 2003, 26 agents temporaires disposaient d'un contrat avec l'EUMC. La moyenne des effectifs présents s'est établie à 26,6 sur une base annuelle (24,2 en 2002).



Rapport annuel 2003 – Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Tableau 2 – Recrutement des effectifs

Année	2000		2001		2002		2003											
	6	12	6	12	6	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	7	9	9	9	9	10	10	11	11	12	12	11	11	11	11	9	9	9
B	5	8	7	8	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9	8	8	8	9
C	5	6	6	6	6	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6	7	8	8
D	1	1	1	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Temp.	18	24	23	24	24	26	26	27	27	28	29	28	27	27	25	24	25	26
Aux. C	3,5	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Exp. nat.	–	–	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Intérim C	–	1	2	2	3	4	2	2	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2
Total	8	19,5	26	27	28	31	29	30	31	31	32	31	31	31	29	27	29	30
Personnel Phare									1	1	2	2	4	4	4	4		

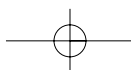
Des agents locaux ont été recrutés en 2003 dans le cadre du projet Phare (voir ci-dessus).

3.3.2.2. Titre 2: fonctionnement

Les dépenses concernant le titre 2 ont augmenté de 6% en 2003. Cela est dû principalement au report des dépenses 2002 en équipement informatique et à une augmentation du loyer correspondant à la location de surfaces de bureaux supplémentaires destinés au stockage.

3.3.2.3. Titre 3: activités opérationnelles

En 2003, le montant des engagements a diminué de 3% alors que le niveau des paiements est resté quasiment inchangé, ce qui traduit l'effort de l'EUMC en faveur d'une exécution prudente du budget, eu égard notamment au principe d'annualité.



En ce qui concerne l'exécution du budget et les états financiers, la situation est la suivante:

Tableau 3 – EUMC – Bilan au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2002 (provisoire)

(1 000 EUR)

Actif	2003	2002	Passif	2003	2002
Actif immobilisé			Capital immobilisé		
Actif immobilisé	108	183	Capitaux propres	108	183
			Résultat de l'exercice	98	- 1 579
	Sous-total	108		Sous-total	206
		183			- 1 396
Actif circulant			Passif circulant		
Avances sur salaires	1	1	Reports automatiques de crédits	1 277	1 482
TVA récupérable	456	541	Passif sur recettes affectées	694	
Autres débiteurs	268	79	TVA/autres taxes	454	507
			Autres créanciers	275	225
	Sous-total	725		Sous-total	2 700
		621			2 214
Comptes de bilan			Comptes transitoires		
Compte(s) bancaire(s)	2 073	113	Réutilisation		99
	Sous-total	2 073		Sous-total	99
		113			
Total actif	2 906	917	Total passif	2 906	917

Source: Tableau établi par la Cour des comptes et sur la base des données recueillies par l'EUMC.



Rapport annuel 2003 – Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Tableau 4 – Exécution du budget pour l'exercice 2003 – EUMC Vienne (provisoire)*(Mio EUR)*

	Crédits	Engagements	Paiements	%	Reports	Annulations	%
Titre	(a)	(b)	(c)	(d = c/b)	(f)	(g = a - c - f)	(h = g/a)
I – Personnel							
Budget 2003	2,8	2,7	2,6	96,3	0,1	0,1	3,6
Reports 2002	0,2	0,2	0,1	50,0	–	0,1	50,0
Total	3,0	2,9	2,7	93,1	0,1	0,2	6,7
II – Administration							
Budget 2003	0,6	0,5	0,4	80,0	0,0	0,2	33,3
Reports 2002	0,1	0,1	0,1	100,0	–	0,0	0,0
Total	0,7	0,6	0,5	83,3	0,0	0,2	28,5
III – Fonctionnement							
Budget 2003	3,2	2,8	1,7	60,7	1,2	0,3	9,3
Reports 2002	1,2	1,2	1,0	83,3	–	0,2	16,6
Total	4,4	4,0	2,7	67,5	1,2	0,5	11,4
X – Réserve							
Total							
Budget 2003	6,6	6,0	4,7	78,3	1,3	0,6	9,0
Reports 2002	1,5	1,5	1,2	80,0	–	0,3	20,0
Total	8,1	7,5	5,9	78,7	1,3	0,9	11,1

NB: Tout écart dans les totaux est dû aux arrondissements.

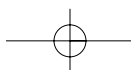
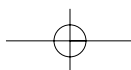
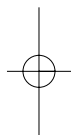
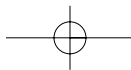
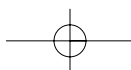
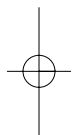
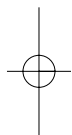
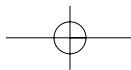


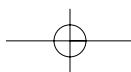
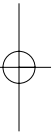
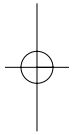
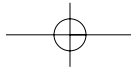
Tableau 5 – EUMC – Comptes de recettes et dépenses pour les exercices financiers 2003 et 2002 (provisoire)

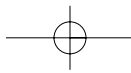
	<i>(1 000 EUR)</i>	
	2003	2002
Recettes		
Subvention reçue de la Commission	7 318	4 320
Comptes d'affectation spéciale	676	
Recettes diverses	374	
Recettes diverses (intérêt bancaire)	21	43
Recettes totales	8 389	4 363
Dépenses		
<i>Dépenses du personnel – Titre I du budget</i>		
Paiements	2 618	2 416
Reports de crédit	64	187
<i>Administration – Titre II du budget</i>		
Paiements	411	337
Reports de crédit	51	60
<i>Dépenses de fonctionnement – Titre III du budget</i>		
Paiements	1 678	1 686
Reports de crédit	1 162	1 234
<i>Comptes d'affectation spéciale – Titres II et III</i>		
Paiements	377	
Reports de crédit	693	
Dépenses totales	7 055	5 960
Résultat de l'exercice	1 334	- 1 597
Report du résultat de l'exercice précédent	- 1 579	- 8
Crédits reportés et annulés	339	52
Réutilisés annulés		151
Remboursement à la Commission		- 179
Écarts de change/charges exceptionnelles	5	2
Solde pour l'exercice	98	- 1 579

Source: Tableau établi par la Cour des comptes et sur la base des données recueillies par l'EUMC.









Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes,

**Activités de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes –
Rapport annuel 2003 – Partie 1**

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 – 47 p. – 21 x 29,7 cm

ISBN 92-95008-31-6

